



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

chômeurs

Question écrite n° 11407

### Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la situation précaire des chômeurs de longue durée. Compte tenu de leur longue période de chômage, ils sont généralement faiblement indemnisés et en fin de droits ils ne survivent qu'avec des aides de solidarité. Il lui semble nécessaire de prendre toutes les dispositions susceptibles de favoriser la réinsertion professionnelle de ces personnes. C'est pourquoi il demande que leur soit accordée la gratuité des transports en commun très largement utilisés dans les démarches de réinsertion. Cette mesure permettrait en outre d'apporter une aide supplémentaire à ces femmes et hommes en grande difficulté, sur lesquels, chaque jour, pèse la menace de l'exclusion de notre système social.

### Texte de la réponse

Un système d'aide au transport en faveur de certains demandeurs d'emploi et de certains bénéficiaires du RMI a été mis en place récemment en Ile-de-France sous l'égide du syndicat des transports parisiens, en partenariat avec la région Ile-de-France et les ASSEDIC. Dans ce cadre, des « chèques mobilité » sont mis à la disposition des bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), des bénéficiaires de l'allocation unique dégressive (AUD) percevant une allocation mensuelle inférieure à 4 000 F et des jeunes de 16 à 25 ans inclus en parcours d'insertion. Ce dispositif est également proposé aux départements du RMI. Compte tenu des contraintes budgétaires, l'option retenue a été d'aider les personnes les plus démunies et les jeunes en recherche d'emploi. Il reste possible d'aller au-delà des mesures prises si les collectivités territoriales concernées choisissent de s'impliquer dans le financement de mesures nouvelles ou si de nouveaux financeurs décident de s'associer au dispositif.

### Données clés

**Auteur :** [M. Franck Marlin](#)

**Circonscription :** Essonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11407

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 9 mars 1998, page 1300

**Réponse publiée le :** 10 août 1998, page 4461